

Résidence du Rwanda
Territoire de Rubururi
Tribunal du Territoire

Ruhengeri le 16-7-58

C



A Monsieur l'Administrateur du Territoire
à
Ruhengeri

Comme suite à votre lettre remise
au nommé Rwajikare, j'ai l'honneur de porter
à votre connaissance que le Tribunal du Territoire
n'a pas refusé d'inscrire la palabre en question.
Au contraire, Rwajikare se présentant
précisément avec la lettre de l'A.T. De Man
l'autorisant de déposer plainte au près de ce Tribunal.
Le Greffier lui a dit qu'il pourrait revenir samedi
pour fixer pour ceux qui se font inscrire, alors celui-là
est parti et n'est plus retourné ici.

Il peut donc se présenter au Tribunal et sa palabre
sera inscrite.

Veuillez agréer Monsieur
du Territoire
l'expression de ma courtoisie
Le Greffier du Tribunal
Niwumweye